

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses
Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (1991)

Rubrik: Résultats financiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Résultats financiers

Les résultats financiers comprennent le compte de résultats d'entreprise, le compte de résultats de l'infrastructure, le compte des investissements ainsi que le bilan et le compte des flux financiers. Le compte de résultats d'entreprise fait apparaître toutes les charges et tous les produits bruts de l'entreprise, y compris ceux de l'infrastructure. Le compte de résultats de l'infrastructure, qui en constitue un sous-ensemble, présente les dépenses pour l'infrastructure ainsi que leur couverture par la Confédération et les CFF. Le compte des investissements porte sur les dépenses d'investissements de l'exercice.

Compte de résultats d'entreprise

Le compte de résultats d'entreprise se solde par un déficit de 28,6 MFr, les produits s'inscrivant à 5882 MFr et les charges à 5910,6 MFr. Ce montant comprend une contribution des CFF à l'infrastructure de 45 MFr, qui correspond à la somme fixée par le Conseil fédéral lors de la budgétisation.

Comparativement aux chiffres de l'année précédente, le compte de résultats se présente comme il suit.

	Compte 90 MFr	Budget 91 MFr	Compte 91 MFr	Différence 90/91 MFr	%
<i>Produits</i>					
Trafic voyageurs	1 422,8	1 516,0	1 571,8	+ 149,0	+ 10,5
Trafic marchandises	1 286,2	1 348,3	1 308,6	+ 22,4	+ 1,7
Indemnité	592,0	650,0	650,0	+ 58,0	+ 9,8
Produits de transport	3 301,0	3 514,3	3 530,4	+ 229,4	+ 6,9
Produits accessoires	593,1	593,7	659,6	+ 66,5	+ 11,2
Prestations propres pour le compte des investissements	264,4	306,0	267,0	+ 2,6	+ 1,0
Prestations pour ordres de magasin	68,9	77,0	63,7	- 5,2	- 7,5
Prestations pour le CRI ¹⁾	1 089,5	1 155,0	1 227,8	+ 138,3	+ 12,7
Autres produits	49,7	73,7	133,5	+ 83,8	+ 168,6
Total des produits	5 366,6	5 719,7	5 882,0	+ 515,4	+ 9,6
<i>Charges</i>					
Charges de personnel	3 005,7	3 207,4	3 277,7	+ 272,0	+ 9,0
Dépenses de choses	1 134,3	1 204,7	1 205,1	+ 70,8	+ 6,2
Amortissements	597,8	656,7	640,3	+ 42,5	+ 7,1
Intérêts	459,7	476,9	556,6	+ 96,9	+ 21,1
Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	118,0	120,0	173,1	+ 55,1	+ 46,7
Contribution versée à la Confédération pour l'infrastructure	37,0	45,0	45,0	+ 8,0	+ 21,6
Autres charges	11,4	9,0	12,8	+ 1,4	+ 12,3
Total des charges	5 363,9	5 719,7	5 910,6	+ 546,7	+ 10,2
Déficit	—	—	28,6	+ 28,6	—
Excédent de produits	2,7	—	—	- 2,7	—

1) CRI = Compte de résultats de l'infrastructure

Le total des produits, 5882 MFr, est supérieur de 515,4 MFr (9,6%) au compte de 1990. A l'exception des prestations pour ordres de magasin, tous les postes de produits ont augmenté d'une année à l'autre. Le budget a été dépassé de 162,3 MFr (2,8%). Les produits de transport, qui comprennent aussi l'indemnité compensatrice, s'élèvent à 3530,4 MFr, soit 60% de l'ensemble des produits.

Par rapport à 1990, les charges ont progressé dans l'ensemble de 546,7 MFr (10,2%) pour s'établir à 5910,6 MFr. Tous les postes ont contribué à cette augmentation. Près de la moitié de l'accroissement concerne les charges de personnel qui, avec 3277,7 MFr (55,5%) constituent toujours le principal poste de charges des CFF. L'amplification de 272 MFr (9%) des charges de personnel est due avant tout à la

compensation du fort renchérissement, à l'augmentation des salaires réels et à l'accroissement de l'effectif. Pour les dépenses d'infrastructure, les CFF ont versé une contribution de 45 MFr. Ce montant est supérieur de 8 MFr à celui de 1990 et correspond à la somme fixée lors de la budgétisation. Le déficit de 28,6 MFr est couvert par un prélèvement sur la «réserve pour la couverture de futurs déficits», qui se réduit ainsi à 109,7 MFr.

En comparaison de l'année précédente, les versements de la Confédération ont augmenté de 10% et se sont établis à 1872,3 MFr. Ils comprennent les prestations pour l'infrastructure (1182,8 MFr), l'indemnité compensatrice pour les prestations de service public (650 MFr), l'indemnité pour les facilités tarifaires (38,5 MFr) et la contribution au transport d'automobiles accompagnées au Simplon (1 MFr).

Produits

2 Produits de transport

	Compte 90 MFr	Budget 91 MFr	Compte 91 MFr	Différence 90/91 MFr	%
<i>Trafic voyageurs</i> ¹⁾	1 422,8	1 516,0	1 571,8	+ 149,0	+ 10,5
Transport de voyageurs	1 392,1	1 483,0	1 540,3	+ 148,2	+ 10,6
Bagages	24,1	26,0	24,9	+ 0,8	+ 3,3
Automobiles accompagnées	6,6	7,0	6,6	—	—
<i>Trafic marchandises</i> ¹⁾	1 286,2	1 348,3	1 308,6	+ 22,4	+ 1,7
Cargo Rail	857,1	885,1	867,9	+ 10,8	+ 1,3
Cargo Combi	89,6	98,7	96,0	+ 6,4	+ 7,1
Cargo Domicile	169,0	184,5	167,1	- 1,9	- 1,1
Prestations spéciales	34,2	32,8	34,1	- 0,1	- 0,3
Entrepôts	16,7	17,2	17,5	+ 0,8	+ 4,8
Poste	119,6	130,0	126,0	+ 6,4	+ 5,4
Indemnité	592,0	650,0	650,0	+ 58,0	+ 9,8
Trafic voyageurs régional	550,0	600,0	600,0	+ 50,0	+ 9,1
Ferrouillage	42,0	50,0	50,0	+ 8,0	+ 19,0
Total	3 301,0	3 514,3	3 530,4	+ 229,4	+ 6,9
¹⁾ dont indemnité pour facilités tarifaires					
– Trafic voyageurs	40,8	22,0	22,0		
– Trafic marchandises	16,5	17,0	16,5		

A titre d'indemnité pour leurs prestations de service public, la Confédération a versé aux CFF 650 MFr, dont 600 MFr (+ 9,1%)

pour le trafic voyageurs régional et 50 MFr (+ 19%) pour le ferrouillage.

3 Produits accessoires

	Compte 90 MFr	Budget 91 MFr	Compte 91 MFr	Différence 90/91 MFr	%
<i>Prestations d'exploitation pour tiers</i>	129,7	132,7	149,1	+ 19,4	+ 15,0
Service commun	98,3	101,2	113,6	+ 15,3	+ 15,6
Service des trains et de la traction	18,0	18,4	23,2	+ 5,2	+ 28,9
Autres	13,4	13,1	12,3	- 1,1	- 8,2
<i>Prestations de service pour tiers</i>	22,7	22,9	24,3	+ 1,6	+ 7,0
Agence CNA, tenue de comptes	6,0	6,2	6,9	+ 0,9	+ 15,0
Autres	16,7	16,7	17,4	+ 0,7	+ 4,2
<i>Livraisons et autres prestations pour tiers</i>	83,7	82,7	95,0	+ 11,3	+ 13,5
<i>Fermages et locations</i>	211,5	224,3	233,0	+ 21,5	+ 10,2
Locations forfaitaires Dom ¹⁾	49,4	51,2	55,9	+ 6,5	+ 13,2
Locations basées sur le chiffre d'affaires Dom ¹⁾	97,8	107,7	106,9	+ 9,1	+ 9,3
Autres locations Dom ¹⁾	18,3	15,9	21,9	+ 3,6	+ 19,7
Véhicules	33,5	34,8	34,0	+ 0,5	+ 1,5
Diverses locations	12,5	14,7	14,3	+ 1,8	+ 14,4
<i>Ventes d'énergie</i>	32,6	32,4	37,8	+ 5,2	+ 16,0
<i>Ventes d'imprimés</i>	7,0	7,4	8,3	+ 1,3	+ 18,6
<i>Divers produits</i>	105,9	91,3	112,1	+ 6,2	+ 5,9
Provisions	21,1	17,7	23,7	+ 2,6	+ 12,3
Change	23,2	23,0	26,2	+ 3,0	+ 12,9
Taxes	2,7	0,3	1,3	- 1,4	- 51,9
Autres produits	58,9	50,3	60,9	+ 2,0	+ 3,4
Total	593,1	593,7	659,6	+ 66,5	+ 11,2

¹⁾ Dom = Domaine

Par rapport à l'année précédente, les produits accessoires font ressortir une croissance réjouissante de 66,5 MFr (11,2%). Les postes «Fermages et locations» (+ 21,5 MFr) et «Prestations d'exploitation pour tiers» (+ 19,4 MFr) présentent les plus fortes augmentations. Le premier a profité de l'adaptation des loyers à l'évolution des taux d'intérêt, ainsi que des

nouveaux magasins dans les centres de Zurich et de Lucerne. Pour le second, il a été possible, notamment, de relever les produits du service commun avec d'autres chemins de fer, en raison du renchérissement et de l'accroissement des frais de capitaux et d'entretien. Seuls quelques postes moins importants accusent une régression.

4 Autres postes de produits

	Compte 90 MFr	Budget 91 MFr	Compte 91 MFr	Différence 90/91 MFr	%
Prestations propres pour le compte des investissements	264,4	306,0	267,0	+ 2,6	+ 1,0
Prestations pour ordres de magasin	68,9	77,0	63,7	- 5,2	- 7,5
Prestations pour le CRI	1 089,5	1 155,0	1 227,8	+ 138,3	+ 12,7
Produits hors exploitation et extraordinaires	49,7	73,7	133,5	+ 83,8	+ 168,6

Comparativement à l'exercice précédent, les «Prestations propres pour le compte des investissements» n'ont pas subi de modifications essentielles, étant donné que les collaborateurs du secteur de la construction, dont l'effectif est resté stable, ont été affectés dans une plus

grande mesure à des travaux d'entretien. Les produits des prestations pour ordres de magasin ont reculé de 5,2 MFr par rapport au chiffre de 1990.

Un prélèvement de 56,7 MFr a été effectué sur les réserves existantes, avant tout pour compenser les charges pour le gros entre-

tien résultant d'ordres d'investissements, qui dépassent largement le montant budgétisé.

Les prestations des CFF pour le compte de résultats de l'infrastructure s'élèvent à 1227,8 MFr, soit 12,7% de plus qu'un an auparavant. Les détails figurent au chapitre «Compte de résultats de l'infrastructure».

Les produits hors exploitation et extraordinaires comprennent, outre les produits uniques ou imputables à une autre période

comptable, les postes ci-après, qui enregistrent une augmentation: gains sur les cours du change (23,5 MFr, soit + 6,5 MFr ou 38,2%), intérêts sur les prêts et les valeurs (30,6 MFr, soit + 20,4 MFr ou 200%). L'accroissement exceptionnel de ce dernier poste est dû à un prêt concédé par les CFF à la société «Energiefinanzierungs AG» (ENAG). En revanche, le produit des participations a régressé de 0,3 MFr (2,8%) pour s'inscrire à 10,3 MFr.

Charges

5 Charges de personnel

	Compte 90 MFr	Budget 91 MFr	Compte 91 MFr	Différence 90/91 MFr	%
<i>Traitements</i>	2 096,0	2 229,0	2 313,9	+ 217,9	+ 10,4
Traitements, allocation de renchérissement comprise	2 121,2	2 251,4	2 341,8	+ 220,6	+ 10,4
Autres éléments des traitements	4,0	4,3	4,9	+ 0,9	+ 22,5
A déduire: participation de tiers	- 29,2	- 26,7	- 32,8	- 3,6	- 12,3
<i>Allocations et indemnités</i>	293,1	310,2	326,4	+ 33,3	+ 11,4
Indemnités de résidence et allocations de séjour à l'étranger	131,4	137,0	148,4	+ 17,0	+ 12,9
Allocations pour enfants	40,6	42,7	49,1	+ 8,5	+ 20,9
Gratifications pour ancienneté de service	11,2	16,1	12,0	+ 0,8	+ 7,1
Indemnités pour service du dimanche	32,5	33,6	35,0	+ 2,5	+ 7,7
Indemnités pour service irrégulier	7,0	7,2	7,1	+ 0,1	+ 1,4
Indemnités pour service de nuit	56,0	56,9	55,7	- 0,3	- 0,5
Indemnités pour heures supplémentaires	7,6	9,6	10,0	+ 2,4	+ 31,6
Autres	6,8	7,1	9,1	+ 2,3	+ 33,8
<i>Contributions aux assurances du personnel</i>	326,3	375,0	352,0	+ 25,7	+ 7,9
Caisse de pensions et de secours AVS/AI/APG/AC	158,0	190,3	167,1	+ 9,1	+ 5,8
Assurance-accidents	120,2	131,9	132,0	+ 11,8	+ 9,8
Autres	57,7	64,3	63,6	+ 5,9	+ 10,2
A déduire: participation du personnel à l'assurance ANP	0,5	0,4	0,6	+ 0,1	+ 20,0
	- 10,1	- 11,9	- 11,3	- 1,2	- 11,9
<i>Versements complémentaires pour les assurances du personnel (CPS)</i>	290,3	293,2	285,4	- 4,9	- 1,7
Intérêts sur le déficit technique de la réserve mathématique CPS	138,5	134,7	142,5	+ 4,0	+ 2,9
Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique CPS	151,8	158,5	142,9	- 8,9	- 5,9
Total	3 005,7	3 207,4	3 277,7	+ 272,0	+ 9,0

L'augmentation des charges de personnel de 272 MFr (9%) d'une année à l'autre est due aux raisons que voici.

	MFr	MFr
Augmentation de l'effectif (personnel permanent + 611, personnel en formation + 120, auxiliaires - 6)		+ 47,0
Compensation du renchérissement		
- personnel actif	+ 178,3	
- bénéficiaires de rentes	+ 22,1	+ 200,4
Relèvement des salaires réels au 1 ^{er} juillet 1991		+ 52,3
Rétributions moyennes plus élevées		+ 5,8
Accroissement des allocations pour enfants		+ 1,0
Progression des indemnités pour heures supplémentaires		+ 1,9
Répercussion intégrale de nouvelles indemnités introduites aux 1 ^{er} octobre/1 ^{er} novembre 1990		+ 1,8
Versements complémentaires pour les assurances du personnel		
- Intérêt sur le déficit technique grevant la réserve mathématique	- 7,8	
- Suppression d'annuités	- 31,0	- 38,8
Divers		+ 0,6
Total		+ 272,0

Le renchérissement (+ 200,4 MFr) était à nouveau le principal responsable du surcroît de charges. Au 1^{er} janvier 1991, il a été compensé jusqu'à un indice des prix à la consommation de 126,1 points, ce qui, par rapport au compte de 1990, correspond à une allocation de 6%. En moyenne annuelle, cet indice s'est élevé à 128,7 points.

Sur décision de l'Assemblée fédérale du 22 mars 1991 et du Conseil fédéral du 29 mai 1991, le personnel fédéral a bénéficié, à compter du 1^{er} juillet 1991, d'une augmentation des salaires réels de 3%, mais de 1908 fr. au moins; en outre, 3 zones supplémentaires ont été créées pour l'indemnité de résidence, le supplément pour collaborateurs mariés étant remplacé par une allocation familiale; enfin, les taux des allocations pour enfants ont été relevés de 20%.

L'augmentation des gains assurés à la Caisse de pensions et de secours, due au relèvement des salaires réels, occasionne des cotisations uniques de 132 MFr pour compenser la charge de la réserve mathématique; celles-ci ne se répercuteront tou-

tefois qu'à partir de 1992 sur les charges. Comme les traitements, les rentes ont bénéficié de l'incorporation de 6% d'allocation de renchérissement au 1^{er} janvier 1991. La charge supplémentaire grevant la réserve mathématique de la CPS sera amortie sous forme d'annuités constantes de 22,1 MFr, réparties sur dix ans.

Les versements complémentaires sont restés inférieurs de 38,8 MFr à ceux de l'année précédente, étant donné qu'il a été possible d'amortir en 1990 le solde d'une allocation de renchérissement des années quatre-vingt.

Les charges de personnel budgétisées pour 1991 ont été dépassées de 70,3 MFr (2,2%). Cet accroissement est dû notamment à l'allocation de renchérissement, supérieure de 1,5% au budget, ainsi qu'au relèvement des salaires réels au 1^{er} juillet 1991, non budgétisé. L'effectif moyen était inférieur de 280 unités au budget. Malgré une réduction de 449 personnes du budget des charges de personnel, due aux problèmes de recrutement rencontrés à l'époque, le surcroît de coûts s'élève à 18,7 MFr.

7 Dépenses de choses

	Compte 90 MFr	Budget 91 MFr	Compte 91 MFr	Différence 90/91 MFr	%
<i>Matières</i>	316,4	335,9	339,6	+ 23,2	+ 7,3
<i>Prestations de tiers pour entretien</i>	179,5	168,6	185,3	+ 5,8	+ 3,2
<i>Prestations d'exploitation et de vente par des tiers</i>	191,0	203,3	214,6	+ 23,6	+ 12,4
Prestations d'exploitation	105,1	116,4	116,5	+ 11,4	+ 10,8
Renforts de personnel	48,2	47,3	57,9	+ 9,7	+ 20,1
Provisions	37,7	39,6	40,2	+ 2,5	+ 6,6
<i>Fermages et locations</i>	63,1	78,0	62,2	- 0,9	- 1,4
Biens-fonds	10,8	13,2	13,1	+ 2,3	+ 21,3
Véhicules	43,5	54,7	38,3	- 5,2	- 12,0
Autres	8,8	10,1	10,8	+ 2,0	+ 22,7
<i>Energie fournie par des tiers</i>	179,4	192,1	189,1	+ 9,7	+ 5,4
Courant de traction	142,7	153,1	146,7	+ 4,0	+ 2,8
Autre	36,7	39,0	42,4	+ 5,7	+ 15,5
<i>Assurances et dommages-intérêts</i>	19,4	28,6	26,1	+ 6,7	+ 34,5
<i>Indemnités pour voyages de service et remboursement de débours au personnel</i>	37,8	41,1	39,9	+ 2,1	+ 5,6
Indemnités pour voyages de service	15,1	16,3	15,9	+ 0,8	+ 5,3
Indemnités journalières et en cas d'absence	20,9	22,9	22,1	+ 1,2	+ 5,7
Autres remboursements	1,8	1,9	1,9	+ 0,1	+ 5,6
<i>Honoraires</i>	41,6	41,2	37,2	- 4,4	- 10,6
<i>Diverses prestations de tiers</i>	106,1	115,9	111,1	+ 5,0	+ 4,7
Impôts, taxes et droits	24,1	25,6	25,6	+ 1,5	+ 6,2
Frets, frais bancaires, taxes postales et téléphoniques	10,6	10,4	11,6	+ 1,0	+ 9,4
Imprimés, annonces	32,7	37,3	27,7	- 5,0	- 15,3
Contributions et indemnités	18,1	19,7	21,9	+ 3,8	+ 21,0
Autres	20,6	22,9	24,3	+ 3,7	+ 18,0
Total	1 134,3	1 204,7	1 205,1	+ 70,8	+ 6,2

Comparativement à l'exercice précédent, les dépenses de choses se sont amplifiées de 70,8 MFr (6,2%). Les écarts constatés dans les «Matières» (+ 23,2 MFr ou 7,3%), les «Prestations d'exploitation et de vente par des tiers» (+ 23,6 MFr, soit 12,4%) et les «Prestations de tiers pour entretien» (+ 5,8 MFr ou 3,2%) sont essentiellement dus au renchérissement et à l'entretien croissant des installations et des véhicules. Le besoin plus important d'énergie électrique, dû à l'accroissement

des prestations, a entraîné une augmentation de 9,7 MFr (5,4%) du poste «Energie fournie par des tiers». Les «Assurances et dommages-intérêts» se sont accrus de 6,7 MFr (34,5%), en raison des versements effectués au titre de l'assurance responsabilité civile et des prestations d'assistance en cas d'accident professionnel; dans l'année précédente, cette somme avait été débitée aux charges de personnel. Il est réjouissant de constater que le budget de 1204,7 MFr a pu être respecté.

8 Amortissements	Compte 90 MFr	Budget 91 MFr	Compte 91 MFr	Différence 90/91 MFr	%
Amortissements des immobilisations	596,3	653,0	637,9	+ 41,6	+ 7,0
Amortissements des fonds de roulement	1,5	3,7	2,4	+ 0,9	+ 60,0
Total	597,8	656,7	640,3	+ 42,5	+ 7,1

Les amortissements des immobilisations correspondent à 3,5 % (taux moyen) des valeurs de construction ou d'acquisition des immeubles, installations et véhicules. Ils se répartissent comme il suit.

Installations ferroviaires	326,2 MFr	(302,6 MFr à la charge du CRI ¹⁾)
Usines électriques et ateliers	45,4 MFr	(10,8 MFr à la charge du CRI ¹⁾)
Véhicules	266,3 MFr	

¹⁾ CRI = Compte de résultats de l'infrastructure

L'augmentation des amortissements, de 41,6 MFr, résulte du volume accru des immobilisations. Les amortissements des fonds de roulement comprennent ceux du matériel et ceux des créances irrécouvrables.

9 Intérêts	Compte 90 MFr	Budget 91 MFr	Compte 91 MFr	Différence 90/91 MFr	%
<i>Intérêts des engagements à long terme</i>	346,9	402,8	465,1	+ 118,2	+ 34,1
Prêts de la Confédération	112,7	176,1	199,0	+ 86,3	+ 76,6
Bons de dépôt de la CPS	233,5	226,1	265,4	+ 31,9	+ 13,7
Autres prêts	0,7	0,6	0,7	—	—
<i>Intérêts des engagements à court terme</i>	112,8	74,1	91,5	- 21,3	- 18,9
Total	459,7	476,9	556,6	+ 96,9	+ 21,1

Par rapport à 1990, les intérêts se sont accrus de 96,9 MFr (21,1%); l'évolution est toutefois contraire pour les engagements à long terme (+ 118,2 MFr) et les engagements à court terme (- 21,3 MFr). Cela est dû à la conversion plus importante, comparativement à l'exercice précédent, de créances à court terme en prêts à long terme. Ainsi, des emprunts de 1,8 milliard de francs ont été contractés, à la fin de 1990, à la Confédération et à la CPS (bons de dépôt). Le taux moyen de l'ensemble des emprunts a progressé de 5,65 à 5,8 %.

10 Autres postes de charges

	Compte 90 MFr	Budget 91 MFr	Compte 91 MFr	Différence 90/91 MFr	%
Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	118,0	120,0	173,1	+ 55,1	+ 46,7
Contribution versée à la Confédération pour l'infrastructure	37,0	45,0	45,0	+ 8,0	+ 21,6
Autres	11,4	9,0	12,8	+ 1,4	+ 12,3

Le gros entretien résultant d'ordres d'investissements inclut notamment les dépenses non actives auxquelles donnent lieu les ouvrages achevés. Les investissements décomptés en 1991, d'un montant de 1,4 milliard de francs, comprennent une part particulièrement importante de dépenses non actives, qui a entraîné un accroissement du gros entretien de 55,1 MFr (46,7%) par rapport à l'exercice précédent.

Leur contribution s'élevant à 45 MFr, les CFF assument la part des charges d'infrastructure fixée par le Conseil fédéral dans le cadre du budget de 1991.

Dans les charges hors exploitation et extraordinaires, l'accroissement des pertes sur les cours du change (+ 5,7 MFr) a pu être compensé dans une large mesure par la diminution des «autres charges».

Compte de résultats de l'infrastructure

Aux termes du mandat de prestations 1987, la Confédération porte la responsabilité financière pour la construction et l'entretien de l'infrastructure. Les dépenses

nécessaires à cet effet et leur couverture doivent faire l'objet d'un compte séparé, en conformité des dispositions de l'art. 15, 2^e alinéa de la LF sur les CFF.

11 Charges

	Compte 90 MFr	Budget 91 MFr	Compte 91 MFr	Différence 90/91 MFr	%
Amortissements	289,1	320,5	313,4	+ 24,3	+ 8,4
Intérêts	269,7	283,5	322,9	+ 53,2	+ 19,7
Entretien ordinaire	444,6	466,0	466,0	+ 21,4	+ 4,8
Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	86,1	85,0	125,5	+ 39,4	+ 45,8
Total	1 089,5	1 155,0	1 227,8	+ 138,3	+ 12,7

L'infrastructure comprend tous les équipements et installations fixes qui ont un rapport direct avec la construction, l'exploitation et l'entretien des voies de communication. N'en font pas partie les installations et équipements des usines électriques et des centrales convertitrices, les lignes de transport et les ateliers principaux de l'entretien des véhicules.

Les amortissements sont calculés, sur la base des valeurs immobilisées, directement selon les données du compte des immobilisations et des amortissements. La base du calcul des intérêts est constituée par la part de fonds de tiers consacrée aux investissements dans l'infrastructure.

L'entretien ordinaire ressort des ordres d'entretien tels qu'ils figurent dans le système comptable interne, et le gros entretien résultant d'ordres d'investissements correspond à la part non activée des objets achevés dans le domaine de l'infrastructure. L'ensemble des charges, 1227,8 MFr, excède de 138,3 MFr (12,7%) le chiffre du compte de 1990. Dans une mesure variable, tous les postes contribuent à ce résultat.

Suite à l'accroissement des valeurs immobilisées, les amortissements ont progressé de 24,3 MFr (8,4%) par rapport au budget. La mobilisation nécessaire des fonds, pour lesquels les taux étaient supérieurs à ceux

de 1990, a entraîné un accroissement des intérêts de 53,2 MFr (19,7%). L'augmentation de 21,4 MFr (4,8%) du poste «Entretien ordinaire» est due essentiellement au renchérissement. La pro-

gression de 39,4 MFr ou 45,8% du poste «Gros entretien résultant d'ordres d'investissements» découle de la somme particulièrement élevée des projets achevés et décomptés au cours de l'exercice 1991.

12 Produits	Compte 90 MFr	Budget 91 MFr	Compte 91 MFr	Différence 90/91 MFr	%
Contribution des CFF	37,0	45,0	45,0	+ 8,0	+ 21,6
Prestations de la Confédération	1 052,5	1 110,0	1 182,8	+ 130,3	+ 12,4
Total	1 089,5	1 155,0	1 227,8	+ 138,3	+ 12,7

La contribution des CFF à l'infrastructure, de 45 MFr, correspond au budget. Les prestations de la Confédération pour l'in-

frastructure augmentent par rapport à l'année précédente de 130,3 MFr (12,4%).

Compte des investissements

Le budget ordinaire du compte des investissements de 1991 a été limité par le Conseil fédéral à 1550 MFr. Compte tenu des contributions de tiers, il en est résulté un volume brut des investissements ordinaires de 1607,7 MFr. Ce montant a été relevé de 657,2 MFr – le total s'élevant dès lors à 2264,9 MFr – en faveur de certains projets (Rail 2000, biens-fonds sans affectation définitive, couloir ferroviaire du St-Gothard, commercialisations, essai Cargo-X, équipements informatiques pour les gares des entreprises de transport concessionnaires).

Les dépenses brutes de 2088,5 MFr figurant au compte (budget ordinaire 1620,4 MFr, projets hors budget ordinaire 468,1 MFr) dépassent de 156,3 MFr (8,1%) celles de l'exercice précédent; elles sont inférieures de 176,4 MFr (7,8%) au budget. Les investissements à la charge des CFF, estimés à 2207,2 MFr, se sont élevés à 2035,6 MFr.

Le financement des dépenses brutes de 2088,5 MFr se répartit ainsi:

Amortissements	637,9 MFr	} 38,8%
Gros entretien	173,1 MFr	
Contributions de tiers	52,9 MFr	2,5%
Fonds d'emprunts (prêts de la Confédération et de la CPS)	1 224,6 MFr	58,7%

Ventilé selon les charges et les produits par nature, le compte des investissements comprend l'ensemble des charges brutes

prises en compte durant l'exercice. Il se présente comme il suit.

13 Nature des produits et des charges

	Compte 90 MFr	Budget 91 MFr	Compte 91 MFr	Différence 90/91 MFr	%
<i>Charges</i>					
<i>Dépenses de choses</i>	1 675,3	1 958,9	1 821,5	+ 146,2	+ 8,7
Matières	246,6	260,8	243,2	- 3,4	- 1,4
Prestations de tiers pour construction	1 182,7	1 404,6	1 313,0	+ 130,3	+ 11,0
Honoraires	118,2	107,6	120,9	+ 2,7	+ 2,3
Autres dépenses de choses	127,8	185,9	144,4	+ 16,6	+ 13,0
<i>Prestations propres</i>	256,9	306,0	267,0	+ 10,1	+ 3,9
Total des charges	1 932,2	2 264,9	2 088,5	+ 156,3	+ 8,1
<i>Produits</i>					
Investissements à la charge des CFF	1 774,8	2 207,2	2 035,6	+ 260,8	+ 14,7
Contributions de tiers *	154,5	56,6	50,8	- 103,7	- 67,1
Divers produits	2,9	1,1	2,1	- 0,8	- 27,6
Total des produits	1 932,2	2 264,9	2 088,5	+ 156,3	+ 8,1
* dont contribution du Canton de Zurich aux investissements engagés dans le RER	101,1	29,5	19,9		

D'une année à l'autre, les contributions de tiers ont reculé de 103,7 MFr (67,1%), l'écart par rapport au budget étant de 5,8 MFr (10,2%). La contribution du Canton

de Zurich aux investissements engagés dans le RER s'est élevée à 19,9 MFr, ce qui représente 39,2% du total des contributions de tiers.

14 Compte des investissements par groupes d'immobilisations (montants bruts)

	Compte 90 MFr	Budget 91 MFr	Compte 91 MFr	Différence 90/91 MFr	%
<i>Immeubles et installations</i>	1 395,7	1 602,8	1 382,6	- 13,1	- 0,9
Installations ferroviaires	1 315,5	1 482,8	1 293,9	- 21,6	- 1,6
Usines électriques	70,3	107,2	78,1	+ 7,8	+ 11,1
Ateliers	9,9	12,8	10,6	+ 0,7	+ 7,1
<i>Véhicules</i>	536,5	662,1	705,9	+ 169,4	+ 31,6
Véhicules moteurs	393,9	468,6	476,9	+ 83,0	+ 21,1
Voitures et fourgons	75,8	119,0	139,3	+ 63,5	+ 83,8
Wagons	58,6	65,2	78,8	+ 20,2	+ 34,5
Véhicules routiers	8,2	9,3	10,9	+ 2,7	+ 32,9
Total	1 932,2	2 264,9	2 088,5	+ 156,3	+ 8,1

Les dépenses relatives aux installations ferroviaires sont restées inférieures de 188,9 MFr (12,7%) aux prévisions, étant donné que des recours déposés dans le contexte de la procédure d'approbation des plans, notamment contre Rail 2000, le couloir ferroviaire du St-Gothard et les commercialisations, ainsi que les capacités limitées de l'ingénierie interne ont

retardé les travaux. La transformation de l'approbation des plans, qui est passée d'une procédure purement administrative à une procédure de dépôt des plans avec possibilités de recours et de plainte pour tous les milieux concernés, entraîne inévitablement des délais d'autorisation plus longs.

La somme investie, de 1242,6 MFr nets, a été affectée aux travaux suivants.

- 459,7 MFr transformation et extension de gares et de bâtiments de service
- 330,7 MFr installations de la pleine voie (dont double voie Münchenbuchsee-Schüpfen 13,1 MFr, ligne du Grauholz 73 MFr, troisième voie Bâle-Muttenz 20,3 MFr, seconde voie Rotkreuz-Rotsee 32,6 MFr et RER zurichois 32,3 MFr)
- 236,0 MFr renouvellement de voies et de branchements
- 30,1 MFr petits travaux de complètement et de renouvellement
- 29,8 MFr renouvellement de caténaires
- 55,1 MFr réalisation de projets informatiques
- 47,5 MFr acquisition de biens-fonds sans affectation définitive
- 53,7 MFr divers projets

Au chapitre des usines électriques, les dépenses annuelles sont en retrait de 29,1 MFr comparativement aux prévisions, en raison de recours et de retards dans l'exécution des travaux. Dans le domaine des ateliers, elles sont restées inférieures de 2,2 MFr au budget.

Le dépassement de 43,8 MFr du budget pour l'acquisition de nouveaux véhicules est dû aux écarts entre le programme d'ac-

quisition et les livraisons effectives, qui ont aussi entraîné des différences en plus et en moins dans les dépenses pour les différentes catégories de véhicules. L'on a consacré 196,1 MFr aux locomotives pour le ferroutage, 179,3 MFr aux véhicules RER, 49,6 MFr aux trains-navette, 42,4 MFr aux locomotives 2000, 88,3 MFr aux voitures EuroCity, 25,9 MFr aux voitures unifiées et 19,4 MFr aux voitures panoramiques.

Bilan

	Compte 1990 MFr	Compte 1991 MFr	Différence 1990/1991 MFr
<i>Actifs</i>			
Immobilisations	11 496,6	12 715,9	+ 1 219,3
Fonds de roulement	2 545,2	2 663,7	+ 118,5
Actifs transitoires	183,9	522,4	+ 338,5
Charges à amortir	717,6	726,9	+ 9,3
Solde passif	—	—	—
Total actifs	14 943,3	16 628,9	+ 1 685,6
<i>Passifs</i>			
Fonds propres	3 000,0	3 000,0	—
Fonds de tiers	11 471,9	13 280,5	+ 1 808,6
Engagements à long terme	8 017,3	9 414,7	+ 1 397,4
Engagements à court terme	2 737,0	3 138,9	+ 401,9
Engagements cumulés de la CPS	717,6	726,9	+ 9,3
Passifs transitoires	333,1	238,7	- 94,4
Réserve pour la couverture de futurs déficits	138,3	109,7	- 28,6
Total passifs	14 943,3	16 628,9	+ 1 685,6

Entrées d'immobilisations

2 640,1

Actifs

Au 31 décembre 1991, la somme inscrite au bilan s'établissait à 16 628,9 MFr, ce qui dénote une hausse de 1685,6 MFr (11,3%).

La valeur au bilan des immeubles, des installations et des véhicules ainsi que des participations a évolué comme il suit.

16

	Compte 1990 MFr	Compte 1991 MFr	Différence 1990/1991 MFr
Installations ferroviaires	10 005,5	10 723,8	+ 718,3
Usines électriques	1 195,2	1 254,7	+ 59,5
Ateliers	318,4	323,3	+ 4,9
Véhicules	6 545,3	6 949,0	+ 403,7
Biens-fonds sans affectation définitive	198,0	216,3	+ 18,3
Total des valeurs de construction ou d'acquisition	18 262,4	19 467,1	+ 1 204,7
Déduction des amortissements cumulés	- 11 322,6	- 11 963,1	+ 640,5
Valeur au bilan des immeubles, installations et véhicules en % des valeurs de construction ou d'acquisition	6 939,8	7 504,0	+ 564,2
Ouvrages inachevés	38,0	38,5	+ 0,5
Participations	4 322,6	4 980,7	+ 658,1
	234,2	231,2	- 3,0

Sur l'ensemble des valeurs de construction ou d'acquisition, soit 19 467,1 MFr, l'infrastructure représente 10 750 MFr ou 55,2%.

La forte hausse de 1204,7 MFr des valeurs de construction ou d'acquisition résulte de l'accroissement ordinaire des valeurs immobilisées. Déduction faite des amortissements cumulés (+ 640,5 MFr), la valeur au bilan est en progression de 564,2 MFr. La valeur des travaux en cours s'est accrue de 658,1 MFr pour s'inscrire à 4980,7 MFr, en raison de divers grands ouvrages inachevés. En ce qui concerne les fonds de roulement, les avoirs en caisse ont reculé de 2,5 MFr. Les comptes courants actifs ont augmenté de 26,7 MFr, les crédits de

clients de 81,6 MFr, les prêts et les valeurs en portefeuille de 57,6 MFr et les stocks de 39,1 MFr. En revanche, les avoirs en compte de chèques postaux ont régressé de 42,6 MFr, les avoirs en banque de 11,6 MFr et les commandes en cours de 4,9 MFr d'une année à l'autre. L'augmentation des actifs transitoires de 338,5 MFr est due au report sur le prochain exercice d'un emprunt de 300 MFr.

Les charges à amortir (dette CPS) englobent notamment les engagements des CFF envers la Caisse de pensions et de secours découlant de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes de la CPS. Elles se sont accrues de 9,3 MFr pour s'établir à 726,9 MFr.

Passifs

En 1991, les fonds de tiers ont augmenté de 1808,6 MFr pour s'inscrire à 13 280,5 MFr. La relation entre fonds propres et étrangers est de 1:4,4.

Les engagements à long terme se décomposent comme il suit.

	Compte 1990 MFr	Compte 1991 MFr	Différence 1990/1991 MFr
Prêts de la Confédération	3 736,0	4 736,0	+ 1 000,0
Bons de dépôt de la CPS	4 260,0	4 660,0	+ 400,0
Autres prêts	21,3	18,7	- 2,6
Total	8 017,3	9 414,7	+ 1 397,4

Les emprunts à long terme sont constitués pour 50,3 % de prêts de la Confédération, pour 49,5 % de bons de dépôt de la CPS et pour 0,2 % d'autres prêts. Les nouveaux prêts de la Confédération s'élevant à 1000 MFr, la dette vis-à-vis de celle-ci s'est accrue pour s'établir à 4736 MFr. Suite à la consolidation d'avoirs en compte courant de la CPS de 400 MFr, la créance à long terme de celle-ci (bons de dépôt) s'inscrit à 4660 MFr. Les autres prêts ont diminué de 2,6 MFr (nouveaux prêts: 0,4 MFr, remboursements: 3 MFr).

Les engagements à court terme sont en hausse de 401,9 MFr comparativement à

1990. Cela s'explique notamment par la progression de 467,7 MFr des dettes en comptes courants envers l'Administration fédérale des finances, par celle de 89,5 MFr des factures de fournisseurs non échues, et par celle de 19,2 MFr des autres engagements. En revanche, les dettes en comptes courants envers les institutions sociales, ainsi que les créances de la Caisse d'épargne de l'entreprise ont reculé dans l'ensemble de 91,8 MFr. Les provisions ont diminué de 54,3 MFr. Les engagements cumulés de la CPS représentent la contrepartie des charges à amortir (dette CPS) figurant à l'actif.

Flux financiers

Origine des fonds	MFr	MFr
- Autofinancement		
Cash-flow		728,1
- Apports de tiers		
Augmentation des engagements à long et à court terme	1 799,3	
Contributions de tiers aux investissements	52,9	1 852,2
- Dissolution de réserves et diminution des participations		59,8
		<u>2 640,1</u>
Affectation des fonds		
- Augmentation des valeurs immobilisées		
Investissements en 1991		2 088,5
- Augmentation des fonds de roulement		118,5
- Augmentation des actifs transitoires		338,5
- Diminution des passifs transitoires		94,4
- Entrées d'immobilisations		0,2
		<u>2 640,1</u>

Participations des CFF

Etat au 31 décembre 1991

Part au capital
de la société

Capital de la
société en 1000
unités monétaires

Usines électriques

Etzelwerk AG, Einsiedeln	100,0 %	CHF	20 000
Kraftwerk Rupperswil-Auenstein AG, Aarau	55,0 %	CHF	12 000
Kraftwerk Wassen AG, Lucerne	50,0 %	CHF	16 000
Kraftwerk Göschenen AG, Göschenen	40,0 %	CHF	60 000
ENAG Energiefinanzierungs AG, Schwyz	20,0 %	CHF	100 000
Centrale Thermique de Vouvry SA, Vouvry	18,0 %	CHF	10 000
AKEB Aktiengesellschaft für Kern- energie-Beteiligungen, Lucerne	13,5 %	CHF	90 000
Electra-Massa, Naters	10,0 %	CHF	40 000
Kernkraftwerk Gösigen-Däniken AG, Däniken	5,0 %	CHF	350 000
Kernkraftwerk Leibstadt AG, Leibstadt	5,0 %	CHF	450 000

Entrepôts

Silo AG Brunnen, Brunnen	53,8 %	CHF	650
CSC Cargo Service Center Aarau AG, Aarau	40,0 %	CHF	5 000
Lagerhaus, Umschlag und Zollfreilager AG, Brigue	35,0 %	CHF	1 500
Umschlags AG, Bâle	33,3 %	CHF	6 000
LASAG, Lagerhaus und Zollfreilager Schaffhausen AG, Schaffhouse	18,9 %	CHF	2 850
Silo und Umschlag AG Buchs, Buchs SG	16,7 %	CHF	1 500
Transitlager AG, Bâle	16,7 %	CHF	1 200
ROLDAG Romanshorner Lagerhaus und Dienstleistungs AG, Romanshorn	15,8 %	CHF	3 800
Basler Freilager AG, Bâle	14,5 %	CHF	1 030
EMIG Engrosmarkt-Immobilien- gesellschaft AG, Zurich	13,1 %	CHF	6 300
Silo AG, Wil	11,8 %	CHF	2 200

Equipements des gares

Parking Gare de Neuchâtel SA, Neuchâtel	50,0 %	CHF	100
Parking Simplon-Gare SA, Lausanne	47,3 %	CHF	2 200
Grosse Schanze AG, Bern	31,2 %	CHF	3 200
IBO-Immobilien-gesellschaft Bahnhof Ost AG, Basel	30,0 %	CHF	500
Tiefgarage Bahnhofplatz AG, Luzern	23,1 %	CHF	3 250
Parking Place de Cornavin SA, Genève	20,0 %	CHF	10 000
Tebag Terminal Bern AG, Berne	20,0 %	CHF	100
Termi SA, Chiasso	20,0 %	CHF	500

	Part au capital de la société		Capital de la société en 1000 unités monétaires
Bahnhof-Luzern-Immobilien AG, Lucerne (droit de vote 10,4%)	11,1 %	CHF	18 000
Bahnhof-Parkhaus Winterthur AG, Winterthur	10,4 %	CHF	5 430
HB-City-Immobilien AG, Zurich	6,5 %	CHF	1 070
Posteggi Stazione Muralto SA, Locarno	5,0 %	CHF	2 000
Entrepôts et wagons frigorifiques			
Bahnhofkühlhaus AG, Bâle	34,6 %	CHF	1 300
Société de Gares frigorifiques et Ports francs de Genève SA, Carouge	20,9 %	CHF	1 772
INTERFRIGO, Bruxelles	10,0 %	BEF	34 350
Financements			
EUROFIMA, Bâle	5,0 %	CHF	1 050 000
Schweiz. Gesellschaft für Hotelkredit, Zurich	0,9 %	CHF	22 832
Tourisme			
Railtour Suisse SA, Berne	20,0 %	CHF	1 600
Caisse suisse de voyages, Berne	1,2 %	CHF	414
Maisons de transport et d'expédition			
Castelletti SA, Chiasso	70,0 %	CHF	600
Ferosped AG, Buchs SG	49,0 %	CHF	1 000
Hupac SA, Chiasso	29,2 %	CHF	12 000
Intercontainer, Bruxelles	5,7 %	BEF	17 400
ACTS-Abroll-Container-Transport- Service AG, Berne (droit de vote 13,3%)	3,3 %	CHF	1 200
Compagnie suisse de navigation et Neptune SA, Bâle	2,6 %	CHF	18 200
SWISSAIR, Schweiz. Luftverkehr AG, Zurich	1,3 %	CHF	807 805
Crossair AG, Bâle	0,6 %	CHF	215 000
Divers			
Casa Nostra AG, Berne	100,0 %	CHF	50
BEAG Basel AG, Bâle	84,8 %	CHF	500
Ecofer AG, Berne	40,0 %	CHF	250
Strafer SA, Chiasso	26,0 %	CHF	50
ELCA-Informatique SA, Lausanne	24,0 %	CHF	800
Solvitec AG, St-Gall	14,3 %	CHF	3 500
Batrec AG, Wimmis	9,9 %	CHF	5 063
SOVAG-Sonderabfallverwertungs AG, Jaberg	2,9 %	CHF	3 500
Compagnie suisse des wagons-restaurants holding, Olten	2,0 %	CHF	4 000

Compte de résultats d'entreprise

	Compte 1990 Fr	Budget 1991 Fr	Compte 1991 Fr
<i>Charges</i>			
Charges de personnel	3 005 736 759	3 207 400 000	3 277 743 854
Traitements	2 095 973 097	2 229 000 000	2 313 941 205
Allocations et indemnités	293 121 249	310 200 000	326 447 986
Contributions aux assurances du personnel	326 325 413	375 000 000	351 987 678
Versements complémentaires pour les assurances du personnel (CPS)	290 317 000	293 200 000	285 366 985
Dépenses de choses	1 134 343 929	1 204 700 000	1 205 138 531
Matériel	316 415 142	335 900 000	339 581 488
Prestations de tiers pour entretien	179 523 801	168 600 000	185 322 142
Prestations d'exploitation et de vente par des tiers	190 960 633	203 300 000	214 585 508
Fermages et locations	63 037 754	78 000 000	62 172 938
Energie fournie par des tiers	179 431 273	192 100 000	189 092 934
Assurances et dommages-intérêts	19 427 866	28 600 000	26 072 082
Indemnités pour voyages de service et remboursement de débours au personnel	37 807 077	41 100 000	39 954 901
Honoraires	41 594 281	41 200 000	37 225 843
Diverses prestations de tiers	106 146 102	115 900 000	111 130 695
Amortissements	597 805 335	656 700 000	640 240 569
Amortissements des installations	596 292 264	653 000 000	637 917 151
Amortissements des fonds de roulement	1 513 071	3 700 000	2 323 418
Intérêts	459 699 956	476 900 000	556 622 501
Intérêts des engagements à long terme	346 929 288	402 800 000	465 135 942
Intérêts des engagements à court terme	112 770 668	74 100 000	91 486 559
Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	117 966 772	120 000 000	173 138 015
Contribution versée à la Confédération pour l'infrastructure	37 000 000	45 000 000	45 000 000
Autres	11 315 230	9 000 000	12 829 280
Constitution de provisions	—	—	—
Charges hors exploitation et extraordinaires	11 315 230	9 000 000	12 829 280
Total	5 363 867 981	5 719 700 000	5 910 712 750
Excédent de produits	2 724 893	—	—
	5 366 592 874	5 719 700 000	5 910 712 750

	Compte 1990 Fr	Budget 1991 Fr	Compte 1991 Fr
<i>Produits</i>			
Produits de transport	3 301 037 801	3 514 300 000	3 530 448 166
Trafic voyageurs	1 422 837 801	1 516 000 000	1 571 854 173
Transport de voyageurs	1 392 113 025	1 483 000 000	1 540 333 082
Bagages	24 148 167	26 000 000	24 910 722
Automobiles accompagnées	6 576 609	7 000 000	6 610 369
Trafic marchandises	1 286 200 000	1 348 300 000	1 308 593 993
Cargo Rail	857 130 000	885 100 000	867 910 000
Cargo Combi	89 630 000	98 700 000	95 970 000
Cargo Domicile	168 960 000	184 500 000	167 070 000
Prestations spéciales, Cargo Service Center	50 940 000	50 000 000	51 643 993
Poste	119 540 000	130 000 000	126 000 000
Indemnité compensatrice	592 000 000	650 000 000	650 000 000
Trafic régional voyageurs	550 000 000	600 000 000	600 000 000
Ferroulage	42 000 000	50 000 000	50 000 000
Produits accessoires	593 043 835	593 700 000	659 586 791
Prestations d'exploitation pour des tiers	129 704 435	132 700 000	149 091 708
Prestations de service pour des tiers	22 684 940	22 900 000	24 282 033
Livraisons et autres prestations pour des tiers	83 685 709	82 700 000	94 994 564
Fermages et locations	211 532 409	224 300 000	233 067 406
Ventes d'énergie	32 548 562	32 400 000	37 766 373
Ventes d'imprimés	7 040 864	7 400 000	8 291 415
Divers	105 846 916	91 300 000	112 093 292
Prestations propres pour le compte des investissements	264 437 765	306 000 000	267 040 028
Prestations pour ordres de magasin	68 905 219	77 000 000	63 720 088
Prestations pour le compte de résultats de l'infrastructure	1 089 495 245	1 155 000 000	1 227 818 207
26Autres	49 673 009	73 700 000	133 518 813
Prélèvements sur les provisions	—	6 000 000	56 732 289
Produits hors exploitation et extraordinaires	49 673 009	67 700 000	76 786 524
Total	5 366 592 874	5 719 700 000	5 882 132 093
Déficit	—	—	28 580 657
	5 366 592 874	5 719 700 000	5 910 712 750

Compte de résultats de l'infrastructure

	Compte 1990 Fr	Budget 1991 Fr	Compte 1991 Fr
<i>Charges</i>			
Amortissements	289 099 182	320 500 000	313 472 145
Intérêts	269 761 774	283 500 000	322 881 745
Entretien ordinaire	444 562 293	466 000 000	465 960 864
Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	86 071 996	85 000 000	125 503 453
Total	1 089 495 245	1 227 818 207	
<i>Produits</i>			
Contribution des CFF à l'infrastructure	37 000 000	45 000 000	45 000 000
Prestations de la Confédération pour l'infrastructure	1 052 495 245	1 110 000 000	1 182 818 207
Total	1 089 495 245	1 155 000 000	1 227 818 207

Compte des investissements

	Compte 1990 Fr	Budget 1991 Fr	Compte 1991 Fr
<i>Charges</i>			
Dépenses de choses	1 675 243 471	1 958 877 000	1 821 425 475
Matériel	246 597 079	260 804 000	243 190 968
Prestations de tiers pour construction	1 182 682 527	1 404 644 000	1 313 029 576
Acquisition de terrains et d'immeubles	61 726 983	137 100 000	89 271 702
Prestations d'exploitation par des tiers	2 253 882	3 385 000	1 971 673
Fermages et locations	3 138 460	1 486 000	4 209 508
Energie fournie par des tiers	421 605	570 000	234 602
Assurances et dommages-intérêts	793 377	721 000	2 164 589
Honoraires	118 186 817	107 572 000	120 929 690
Diverses prestations de tiers	59 442 741	42 595 000	46 423 167
Prestations propres	256 934 050	306 000 000	267 040 028
Total	1 932 177 521	2 264 877 000	2 088 465 503
<i>Produits</i>			
Produits accessoires	157 361 507	57 670 000	52 844 161
Contributions de tiers	154 487 288	56 580 000	50 772 680
Divers	2 874 219	1 090 000	2 071 481
Investissements à la charge des CFF	1 774 816 014	2 207 207 000	2 035 621 342
Total	1 932 177 521	2 264 877 000	2 088 465 503

Bilan au 31 décembre 1991

	Compte 1990 Fr	Compte 1991 Fr
Actifs		
Immobilisations	11 496 591 519	12 715 871 040
Immeubles, installations et véhicules		
Valeurs de construction ou d'acquisition	18 262 393 675	19 467 098 315
Amortissements	-11 322 628 851	-11 963 074 797
Valeur au bilan	6 939 764 824	7 504 023 518
Ouvrages inachevés	4 322 584 116	4 980 713 983
Participations et avances de tiers	234 242 579	231 133 539
Fonds de roulement	2 545 277 189	2 663 734 815
Espèces en caisse, compte de chèques postaux et avances	83 087 162	38 176 593
Administration fédérale des finances	—	—
Banques	49 589 300	37 965 116
Prestations de la Confédération pour l'infrastructure	1 052 495 245	1 182 818 207
Prêts et titres en portefeuille	580 466 175	638 081 218
Stocks	375 339 132	415 939 623
Autres créances	404 300 175	350 754 058
Actifs transitoires	183 886 371	522 388 579
Charges à amortir (dette CPS)	717 602 758	726 897 049
Solde passif	—	—
Total	14 943 357 837	16 628 891 483
Passifs		
Fonds propres	3 000 000 000	3 000 000 000
Capital de dotation	3 000 000 000	3 000 000 000
Fonds de tiers	11 471 950 384	13 280 512 773
Engagements à long terme	8 017 325 608	9 414 682 132
Prêts de la Confédération	3 736 000 000	4 736 000 000
Bons de dépôt de la CPS	4 260 000 000	4 660 000 000
Autres prêts	21 325 608	18 682 132
Engagements à court terme	2 737 022 018	3 138 933 592
Administration fédérale des finances	715 724 282	1 183 406 123
Institutions sociales des CFF	1 301 004 939	1 209 225 327
Autres	720 292 797	746 302 142
Engagements cumulés de la CPS	717 602 758	726 897 049
Passifs transitoires	333 097 136	238 649 050
Réserve pour la couverture de futurs déficits	138 310 317	109 729 660
Total	14 943 357 837	16 628 891 483
Obligations éventuelles		
Déficit de la CPS (intérêts capitalisés)	3 463 740 496	3 560 908 626
Autres garanties et cautions	46 198 000	47 519 000